

AKTO à la rencontre des partenaires sociaux de ses branches dans les « micro-territoires » en Corse

Balagne, le 12 mai 2025. La présidence paritaire d'AKTO est venue à la rencontre de la Commission régionale paritaire interbranche (CPRI) de Corse, présidée par M. Christian ALIA (CGT, Branche HCR) et qui regroupe les partenaires sociaux des branches du périmètre d'action de l'Opérateur de compétences sur le territoire. L'événement a permis de revenir sur les principaux enjeux du territoire corse en matière d'emploi et de formation professionnelle dans les secteurs des services. Cette rencontre a aussi permis un retour d'expérience sur la manière dont l'OPCO adapte son action locale en adéquation avec les stratégies des branches sur le territoire.

En Corse, les politiques d'intervention d'AKTO concernent 32 % des entreprises et 24,5 % des salariés du territoire, faisant d'AKTO un des acteurs les plus importants de l'île sur les questions de formation et d'emploi.

Traduire les stratégies de branches en actions locales

Pour répondre aux transformations des métiers de ses branches, AKTO adapte ses voies d'actions aux besoins et aux freins rencontrés en Corse par les entreprises et les actifs :

1. Promouvoir une alternance de qualité

En Corse, AKTO accompagne près de 400 jeunes par an vers l'emploi grâce à l'alternance, dont **¼ de contrats conclus dans la branche Hôtels, cafés, restaurants**. Parmi ces contrats d'alternance, **plus de 60 % sont en contrat d'apprentissage** et environ la moitié des apprentis visent une certification de niveau Bac ou infra Bac, l'autre moitié en CAP.

AKTO agit sur 3 leviers :

- **Proposer une offre de formation attractive et visant l'insertion professionnelle**, en orientant vers les certifications des branches par rapport aux besoins des entreprises locales et en ciblant en particulier celles installées dans les « micro-territoires ».
- **Provoquer des temps d'échanges autour de l'apprentissage pour favoriser la dynamique du territoire**. Dans ce cadre, AKTO organise en Corse tout au long de l'année **les rencontres Aktiv/Alternance** pour fédérer les établissements de formation autour des besoins des entreprises locales et faire que les CFA se dotent des bons leviers. Autre exemple, l'événement **Perspektiv/Alternance**, organisé en avril dernier autour de 30 partenaires (CFA, entreprises, Missions locales, jeunes en apprentissage) pour communiquer et tirer les principaux enseignements **des études prospectives métiers réalisées par les branches qu'elles valorisent dans l'Observatoire animé par l'OPCO**. Cet événement permet également d'identifier, à l'échelle de la Corse, les mutations à l'œuvre et les **impacts sur l'offre des CFA et les OFA** à diversifier en matière de **certification professionnelle**.
- **Contribuer à la sécurisation des parcours pour éviter les ruptures**. En mobilisant ses partenaires, l'ANLCL et Action Logement, AKTO vise à renforcer le repérage des besoins de renforcement des compétences de base et lever les freins liés aux difficultés de logement en Corse.

2. Soutenir les entreprises et les salariés face aux transformations, en particulier dans les « micro-territoires »

Les entreprises et les salariés des branches des services traversent des transitions multiples (énergétique, digitale, démographique, etc.) qui demandent qu'ils soient accompagnés pour y faire face.

Pour y répondre, AKTO déploie une palette de stages à destination des salariés pour leur permettre d'adapter leur qualification à l'évolution de leur métier, et finance ainsi la **formation de près de 2 500 salariés par an en région Corse**.

Depuis juin 2024, une convention annuelle signée avec la Collectivité de Corse permet également un financement spécifique et complémentaire qui a permis de soutenir 74 projets, en majorité pour les branches HCR, Prévention sécurité et Commerce de gros, service de l'eau ou le transport Aérien.

Dans le cadre d'une démarche impulsée par les membres de la CPRI, l'objectif est de cibler en particulier l'aide à apporter aux salariés et entreprises dans les « micro-territoires », comme en Balagne, afin de favoriser le développement économique à l'échelle d'écosystèmes économiques et sociaux spécifiques.

3. Faciliter l'accès à l'emploi des publics prioritaires

Les publics prioritaires, notamment constitués des personnes en situation de handicap et les personnes ne maîtrisant pas les savoir-faire de base (lire, écrire, compter, savoir utiliser les outils numériques, etc.), nécessitent un accompagnement dédié pour résoudre les obstacles qui se tiennent entre eux et l'accès à la formation puis à l'emploi.

En Corse, AKTO a organisé 4 Aktiv/Alternance sur les thèmes du handicap et des savoirs de base. Ces ateliers de co-construction de solutions mobilisent les OFA et CFA volontaires dans toute la région, avec la participation de partenaires engagés auprès des jeunes éloignés de l'emploi comme les Missions locales, les E2C, ou encore l'ANLCL et l'Agefiph.

En 2025, AKTO a également mis en œuvre 3 actions Starter à destination des branches Hôtels, cafés, restaurants et Travail temporaire. Organisée sur 3 jours, Starter est une action collective d'accompagnement vers l'emploi, qui vise à préparer les candidats, avant une entrée en formation ou en emploi. Cette action est déployée en partenariat avec les Missions locales et l'École de la deuxième chance.

Jean Hédou, Président d'AKTO, déclare : *“Le rôle des partenaires sociaux siégeant aux CPRI est crucial pour nous aider à décliner la stratégie des branches dans la compréhension de la spécificité de chaque territoire. En Corse, la CPRI a mandaté les équipes opérationnelles pour aller à la rencontre des entreprises et des salariés dans les « micro-territoires » qui constituent de véritables viviers d'opportunités d'actions de formation, afin de développer l'activité de la région.”*

Laurent Barthélémy, Vice-président d'AKTO, déclare : *“L'activité des équipes de conseil sur le territoire, appuyée par la connaissance du contexte par les membres de la CPRI, nous permet de coller aux réalités du terrain et de cibler notre action sur les bonnes priorités, propres à la Corse. C'est aussi l'occasion de décliner les partenariats nationaux au niveau local, comme celui avec l'ANLCL, et de mettre en place des dispositifs spécifiques au territoire comme dans le cadre du partenariat avec Action Logement pour aider au logement des apprentis.”*

Contacts presse : akto@tbwa-corporate.com

Pierre-Yves Gallety – 06 42 98 71 47

Julia Djimet – 06 45 68 42 72

À propos d'AKTO :

AKTO est l'opérateur de compétences des branches professionnelles des secteurs des services, qu'il appuie pour faire face aux enjeux de transformation environnementale, digitale et sociale. A l'appui de la stratégie de chaque branche sur les sujets de qualification, de formation et d'emploi, AKTO éclaire et guide les entreprises, les salariés et jeunes sur les métiers et emplois d'aujourd'hui et de demain. Sa position au cœur de l'écosystème lui permet de partager la vision prospective de ses 21 branches avec l'ensemble de ses parties prenantes sur le territoire national (dans l'hexagone et outre-mer), afin d'opérer des synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

AKTO en quelques chiffres :

AKTO accompagne 394 000 entreprises, parmi lesquelles 88 % de TPE et 6 Millions de salariés. En 2024, 149 000 nouveaux alternants ont été accompagnés, plus de 566 000 salariés ont bénéficié d'une formation et 12 000 demandeurs d'emploi ont suivi un parcours de formation en lien avec un métier clé dans le cadre de la Préparation opérationnelle à l'emploi collective. AKTO emploie plus de 1 000 salariés sur tout le territoire dans l'hexagone et Outre-mer dans lesquels AKTO a délégation de service pour 2 OPCO : Atlas et Opco 2i. AKTO est également OPCO unique dans les territoires de Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon.